

BIEN VOIR POUR VIVRE BIEN

La vue est la 1^{ère} préoccupation des Français en matière de santé¹.

59 % déclarent y apporter de plus en plus d'attention¹.

Pourtant

Seul 1 Français sur 2 se considère bien informé en matière de santé visuelle².

Pour préserver son autonomie, il est donc indispensable de préserver son capital visuel.

De façon naturelle, l'avancée en âge s'accompagne de plusieurs changements en matière de vision : baisse de l'acuité visuelle, moins bonne perception des reliefs, et baisse de la vision de près et vision nocturne. **Avec des risques accrus dans la vie quotidienne, au volant, à l'extérieur...**

96% des séniors présentent des **troubles de la vue** (presbytie, myopie...)²

3 séniors sur 4 utilisent un **véhicule personnel** pour se déplacer au quotidien³



11,6 millions de séniors utilisent internet⁴

75% des utilisateurs réguliers d'ordinateurs souffrent de fatigue visuelle⁵

ENSEMBLE, CONTRIBUONS À UNE MEILLEURE INFORMATION SUR LA SANTÉ VISUELLE

Opticien-lunetier diplômé, l'opticien Optic 2000 a le savoir-faire nécessaire pour accompagner au mieux les besoins visuels des résidents de votre établissement et proposer un service professionnel.

DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ VISUELLE

Une offre de services sur mesure, adaptée à vos résidents



1 PRÉVENIR

Sous forme de **conférences**, l'opticien Optic 2000 vous propose de sensibiliser et d'informer les résidents sur :

- les bons gestes à adopter pour gagner en confort de vue
- l'impact du vieillissement sur la vue

Quelques thèmes de prévention possibles: les bons réflexes pour préserver la vue devant un écran, les risques liés à la conduite (éblouissement, vision nocturne...), les signes de fatigue visuelle...

REPÉRER LES TROUBLES VISUELS

L'opticien peut réaliser des **bilans visuels** auprès des résidents au sein de l'établissement. Il se déplace avec le matériel nécessaire.



2

3 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

L'opticien peut proposer, dans la résidence, une présentation des produits optiques (montures et verres) accompagnée de **conseils en visagisme**, dans le respect de la charte d'engagements Optic 2000.

Il peut également organiser des **services à la carte**: rendez-vous personnalisés en magasin, entretien des équipements...



3



L'opticien vous soumet une **convention de partenariat** et s'engage à respecter la **charte d'engagements** Optic 2000.



Des outils de promotion peuvent être mis à disposition.



L'opticien mesure la satisfaction des participants à l'issue de chaque intervention.

VOS AVANTAGES

- **Renforcer le confort de vue** des résidents en leur apportant les bons conseils.
- **Contribuer au maintien de l'autonomie** de vos résidents et prévenir les risques.
- **Enrichir votre offre de services** et d'animations en santé visuelle pour vos résidents.
- Contribuer, par l'information et la prévention, à **faire de vos résidents des consommateurs optiques avertis** et maîtrisant leur budget.

Cyril BOUCHERAT

01 41 23 20 00 - rdvprevision@audioptic.fr



Une nouvelle vision de la vie